

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON

Séance du 26 Juin 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 09	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 08

DATE DE LA CONVOCATION : 20 Juin 2025
--

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt six juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès,

Étaient présents : Agnès NELIAS - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Étaient absents : Pierre DURAND (Pouvoir donné à Agnès NELIAS) - Virginie BLUM

Secrétaire de séance : Fabrice FOURDIN

Date de convocation : 20 Juin 2025

D/2025-082

Objet de la délibération : Requalification du centre bourg et renaturation : demande de subvention au titre du Fonds vert 2025

Madame la Maire présente à l'assemblée la notice Trame verte, établie dans le cadre de la renaturation du centre bourg.

Elle précise que la présence du végétale est de plus en plus importante dans nos vies pour tous ses bien faits. En effet, outre l'aspect esthétique des espaces plantés, la végétation en ville a de nombreux atouts, que ce soit la diminution des îlots de chaleur par la désimperméabilisation des sols, la création d'ombre d'un arbre, la sollicitation des sens, ou encore un marqueur du temps qui passe et des saisons.

Les différentes actions prévues sont les suivantes :

- ❖ Conserver et valoriser les arbres existants
- ❖ Végétaliser les frontages
- ❖ Ombrager les espaces piétons
- ❖ Égayer la traversée du village
- ❖ Diversifier la végétation pour stimuler les sens
- ❖ Définir les espaces
- ❖ Répondre aux nouvelles normes
- ❖ Favoriser la biodiversité

La végétation sera adaptée à ses usages et à son environnement.

De nombreux espaces plantés sont intégrés au projet, dans la dynamique de limiter les îlots de chaleur.

Chaque type de plantation et palette végétale est adaptée à l'usage et à l'orientation de chaque micro espace tout en gardant une harmonie et une cohérence sur l'ensemble du centre bourg.

Les entrées du centre bourg seront marquées par une végétation accueillante, les arbres en bord de voirie ou dans les virages auront un tronc dégagé et un feuillage haut pour favoriser la visibilité et ainsi la sécurité, les pieds de façades permettront d'infiltrer une partie des eaux pluviales...

Sur l'ensemble du centre bourg, des espèces adaptées au climat des monts du Lyonnais, sont proposées (incorporant les contraintes de température, de gel...) tout en intégrant la question du réchauffement climatique.

Les espèces proposées visent donc à perdurer dans le temps.

Les espèces ont également été choisies pour leur intérêt sensoriel annuel et pour la biodiversité.

Au total, 7 nouveaux arbres seront plantés, 45 nouveaux arbustes, 280m² seront plantés de vivaces et graminées, et enfin 225m² seront semés (de pelouse ou prairie).

Les fosses de plantations des arbres feront minimum 6m³.

Le montant total estimatif de cette trame verte, s'élève à 39 642,00 € HT.

Une subvention peut être sollicitée auprès de l'Etat, dans le cadre du Fonds vert 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION,
APPROUVE les objectifs du projet de renaturation du centre bourg,
SOLLICITE une subvention au titre du Fonds vert 2025, pour cette opération,
DIT que les crédits nécessaires à la réalisation du projet seront portés aux budgets primitifs,
AUTORISE Madame la Maire à la signature de tout document afférent à la présente décision,
CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Fabrice FOURDIN Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
-------------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 18 JUIL. 2025

Publication ou notification du : 18 JUIL. 2025

Publication site internet le : 18 JUIL. 2025

Affichage liste des délibérations le : 27 JUIN 2025